Canadian Heritage
Multiculturalism

Patrimoine canadien
Multiculturalisme

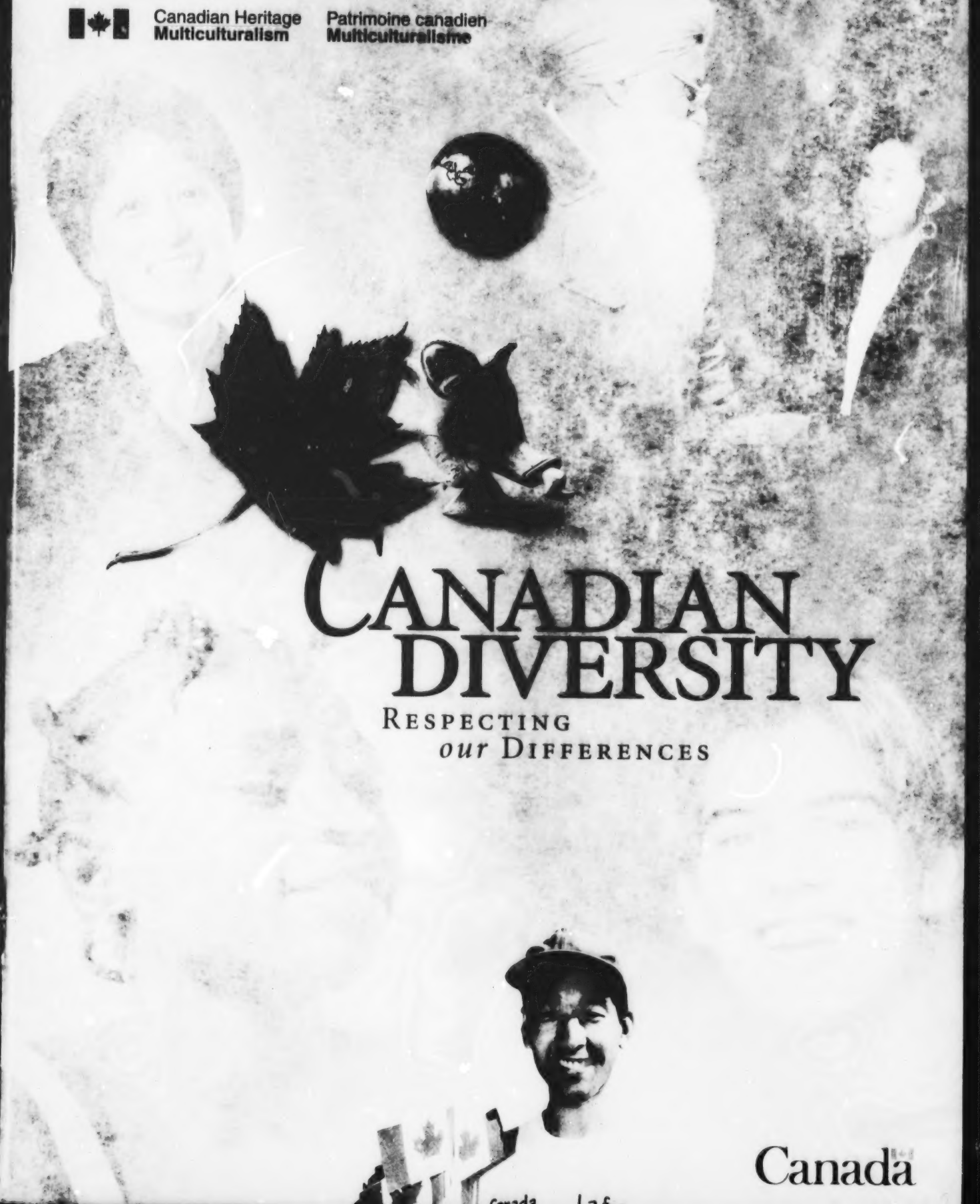

CANADIAN DIVERSITY

RESPECTING *our* DIFFERENCES

Canada

FOR MORE INFORMATION

VISIT OUR WEBSITE AT
www.multiculturalism.pch.gc.ca

or CONTACT US AT:

Canadian Heritage
25 Eddy Street
Hull, Quebec K1A 0M5
Tel.: (819) 997-0055

CONTACT US AT OUR REGIONAL OFFICES:

ATLANTIC REGIONAL OFFICE
1045 Main Street
Unit 106, 3rd floor
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel.: (506) 851-7066
Fax: (506) 851-7079

QUEBEC REGIONAL OFFICE
200 René Lévesque Boulevard West
West Tower, 6th floor
Montreal, Quebec
H2Z 1X4
Tel.: (514) 283-2332
Fax: (514) 283-7727

ONTARIO REGIONAL OFFICE
4900 Yonge Street
Penthouse Level
North York, Ontario
M2N 6A4
Tel.: (416) 973-5400
Fax: (416) 954-2909

PRAIRIES AND NORTHERN REGIONAL OFFICE
P.O. Box 2160
275 Portage Avenue, 2nd floor
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel.: (204) 983-3601
Fax: (204) 984-6996

WESTERN REGIONAL OFFICE
300 West Georgia Street
Suite 400
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel.: (604) 666-0176
Fax: (604) 666-3508

©Minister of Public Works and Government Services Canada 2000
Catalogue No. CH44-9/2000
ISBN 0-662-65115-4

102-03485/

Table of Contents

Introduction 2

The origins of Canada's approach 5

Building Canada through Multiculturalism 7

Moving forward: Healing Canada's relationship with its Aboriginal Peoples 10

Valuing our diversity and contributing to the world 12

Challenges and opportunities ahead: Building a higher quality of life for all Canadians 15

INTRODUCTION

Canada's experience with diversity distinguishes it from most other countries. Our 30 million inhabitants reflect a cultural, ethnic and linguistic makeup found nowhere else on earth. Approximately 200,000 immigrants a year from all parts of the globe continue to choose Canada, drawn by its quality of life and its reputation as an open, peaceful and caring society that welcomes newcomers and values diversity.

Diversity has been a fundamental characteristic of Canada since its beginnings. At the time of European settlement there were more than 56 Aboriginal nations speaking more than 30 languages. As the French and then the English colonized Canada, treaties were signed that acknowledged Aboriginal nationhood. Linguistic duality was enshrined in law at the earliest stages of the development of the Canadian federation. At a time when it was accepted practice to establish sovereignty through war and cultural domination, there were enough Canadians who believed in the virtues of accommodation and mutual respect to ensure that, with some exceptions, Canada would develop peaceably and the foundations of its diversity would be preserved.

This does not mean that there aren't tensions in Canada that flow from the differences between people. But as these tensions are addressed, Canadians learn to adapt and

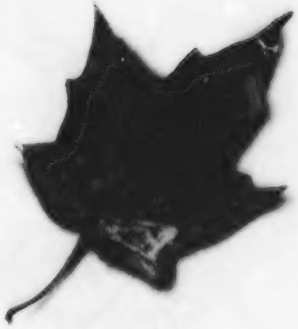

"Canada has become a post-national, multicultural society. It contains the globe within its borders, and Canadians have learned that their two international languages and their diversity are a comparative advantage and a source of continuing creativity and innovation. Canadians are, by virtue of history and necessity, open to the world."

–the Right Honourable Jean Chretien,
Prime Minister of Canada, June 2000

relate to one another despite their differences. Through practice, we have come to understand that the differences between us do not have to divide us. This encourages citizens who face common challenges to step forward and claim their right to full participation in Canadian society. As a consequence, Canada's concept of what constitutes diversity is expanding. Diversity is moving beyond language, ethnicity, race and religion, to include cross-cutting characteristics such as gender, sexual orientation, and range of ability and age. The same approaches that have helped Canadians develop into a bilingual, multicultural society are now also helping to bring down other barriers that prevent individuals from reaching their full potential.

A broad framework of laws and policies supports Canada's approach to diversity. At the federal level, these include the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, the *Canadian Human Rights Act*, the *Employment Equity Act*, the *Official Languages Act*, the *Pay Equity Act* and the *Multiculturalism Act*. Provinces and territories also have laws, human rights commissions and programs that promote diversity. Finally, Canada reinforces its commitment to diversity as a signatory to international conventions including, for example, the *Universal Declaration of Human Rights* and the *International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights*.

However, making equality of opportunity meaningful in a diverse society requires more than constitutional measures and legislation. All levels of government in Canada deliver programs that mobilize communities to promote dialogue and help people overcome barriers to their participation in society.

"It is my deepest hope that Canada will match its new legal maturity with that degree of political maturity which will allow us to make a total commitment to the Canadian ideal. I speak of a Canada where men and women of Aboriginal ancestry, of French and British heritage, of the diverse cultures of the world, demonstrate the will to share this land in peace, in justice, and with mutual respect."

–the Right Honourable Pierre Elliott Trudeau,
Prime Minister of Canada, April 17, 1982

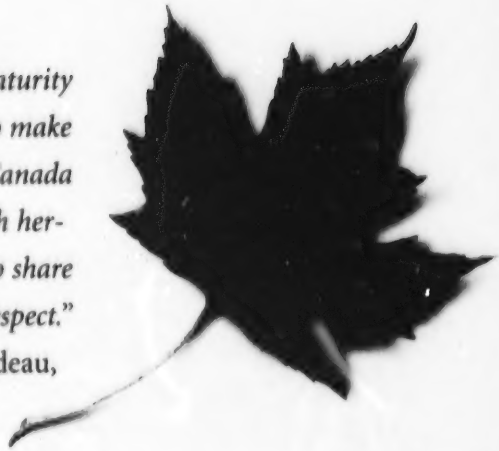

Canada's future depends on maintaining and strengthening its capacity to bring together peoples with many differences—even grievances—and building a peaceful society where no one's identity or cultural heritage should have to be compromised. Canada's approach to diversity is based on the belief that the common good is best served when everyone is accepted and respected for who they are, and that this ultimately makes for a resilient, more harmonious and more creative society. This faith in the value of diversity recognizes that respect for cultural distinctiveness is intrinsic to an individual's sense of self worth and identity, and a society that accommodates everyone equally is a society that encourages achievement, participation, attachment to country and a sense of belonging.

CANADA'S APPROACH

The longest-standing test of Canada's capacity to balance unity and diversity is the challenge of linguistic duality. We live in an officially bilingual country. Bilingualism is at the very core of our approach to diversity. It has been a defining characteristic of Canadian society from the very beginning of our constitutional development.

With Confederation in 1867, English and French were accorded official, constitutional status and a large range of powers was assigned to the constituent member provinces. Within one province, Quebec, French-speaking Canadians formed a large majority and were able to use these powers to protect and develop their culture. Elsewhere in Canada, the French language gradually came under strain with an influx of immigrants who were either of English origin or were encouraged to speak English.

It was not until the *Official Languages Act* of 1969 that a concerted effort was undertaken to restore the balance and address infringements of official language minority rights. This Act requires the Government of Canada to give equal status, rights and privileges to both languages in all federal institutions and

"It is a strength and not a weakness that we are a permanently incomplete experiment built on a triangular foundation – aboriginal, francophone and anglophone. What we continue to create today, began 450 years ago as a political project, when the French first met with the aboriginal people. It is an old experiment, complex and, in worldly terms, largely successful. Stumbling through darkness and racing through light, we have persisted in the creation of a Canadian civilization."–Her Excellency the Right Honourable Adrienne Clarkson, October 7, 1999

requires federal institutions to serve Canadians in their official language of choice. Subsequently, with Canada's *Charter of Rights and Freedoms* in 1982, Canadian parents who are members of the English or French linguistic minority in the province in which they reside were granted the constitutional right to have their children educated in that language, where numbers warrant.

Beyond constitutional and legislative measures, the Government of Canada also works with provincial and territorial governments, community groups, professional associations and volunteer organizations to encourage the provision of services in both official languages. This support includes programs to help expand access to high-quality public education in the minority official language and to offer all Canadians students the opportunity to learn their second official language in school. Partly as a result of these programs, a total of five million Canadians are now proficient in both French and English.

MULTICULTURALISM

During the latter half of the 19th and first half of the 20th centuries, Canada pursued an immigration policy that had as its primary objective supplying a labour pool, first for settlement and agriculture, then to support industrialization.

Through much of this period, Canadian governments gradually reflected society's increasing willingness to accept differences within the population—specifically, the legitimacy of the rights of minorities to maintain their culture and traditions. However, there were also regressive laws during this time that among other things stripped some Canadians of their citizenship rights, such as Canadians of Japanese descent during World War II. In cases like these, Canadian governments failed to provide for the full participation of certain minorities in society and the legitimacy of multiple identities.

After World War II, Canadians and their governments began to see that continued discrimination at home devalued the purpose of the sacrifices that had been made in defeating a racist regime overseas. Beginning in 1950 with the report of the Massey-Lévesque Commission, ethnocultural diversity gradually came to be understood as an essential ingredient in a distinct Canadian identity.

BUILDING CANADA

"It is hereby declared to be the policy of the Government of Canada to foster the recognition and appreciation of the diverse cultures of Canadian society and promote the reflection and the evolving expressions of those cultures."
–Excerpt from the *Canadian Multiculturalism Act*, July 1988

The *Bill of Rights* in 1960 barred discrimination by federal agencies on the grounds of race, national origin, colour, religion or sex. Changes to Canada's *Immigration Act* in 1962 specifically stated that "any suitably qualified person from any part of the world could be considered for immigration to Canada, without regard to his race, colour, national origin, or the country from which he comes". As a consequence, Canada's immigration polices gradually became less European and the mix of source countries shifted to nations in Southern Europe, Asia and the West Indies. Substantial increases during the 1970s and 1980s in the number of immigrants admitted as refugees under humanitarian and compassionate grounds further diversified the ethnocultural origins of newcomers to Canada.

In 1971 Canada became the first country in the world to adopt an official Multiculturalism Policy. This policy provided for programs and services to support ethnocultural associations and to help individuals overcome barriers to their full participation in Canadian society. In 1982, the multicultural character of Canada gained constitutional recognition in Section 27 of the newly adopted *Canadian Charter of Rights and Freedoms.* It specified that the courts were to interpret the Charter "in a manner consistent with the preservation and enhancement of the multicultural heritage of Canada". By virtue of this section of the Charter, Canada became a constitutional multicultural state.

In 1950, when the landmark Massey-Levesque Commission linked cultural diversity and Canadian identity, 92% of Canada's population growth was a product of the birth rate. Today, immigration has outpaced the natural birth rate, and accounts for 53% of overall population growth. Often dubbed "the global village in one country", the face of Canada, particularly in our larger urban centres, is changing dramatically. By 2006, one in six Canadians will be a member of a visible minority. Toronto, the largest city in Canada's largest province, will be the world's most multicultural city, ahead of New York and London. Vancouver, with the fastest growing and most diverse immigrant population in Canada, will be among the world's most integrated cities.

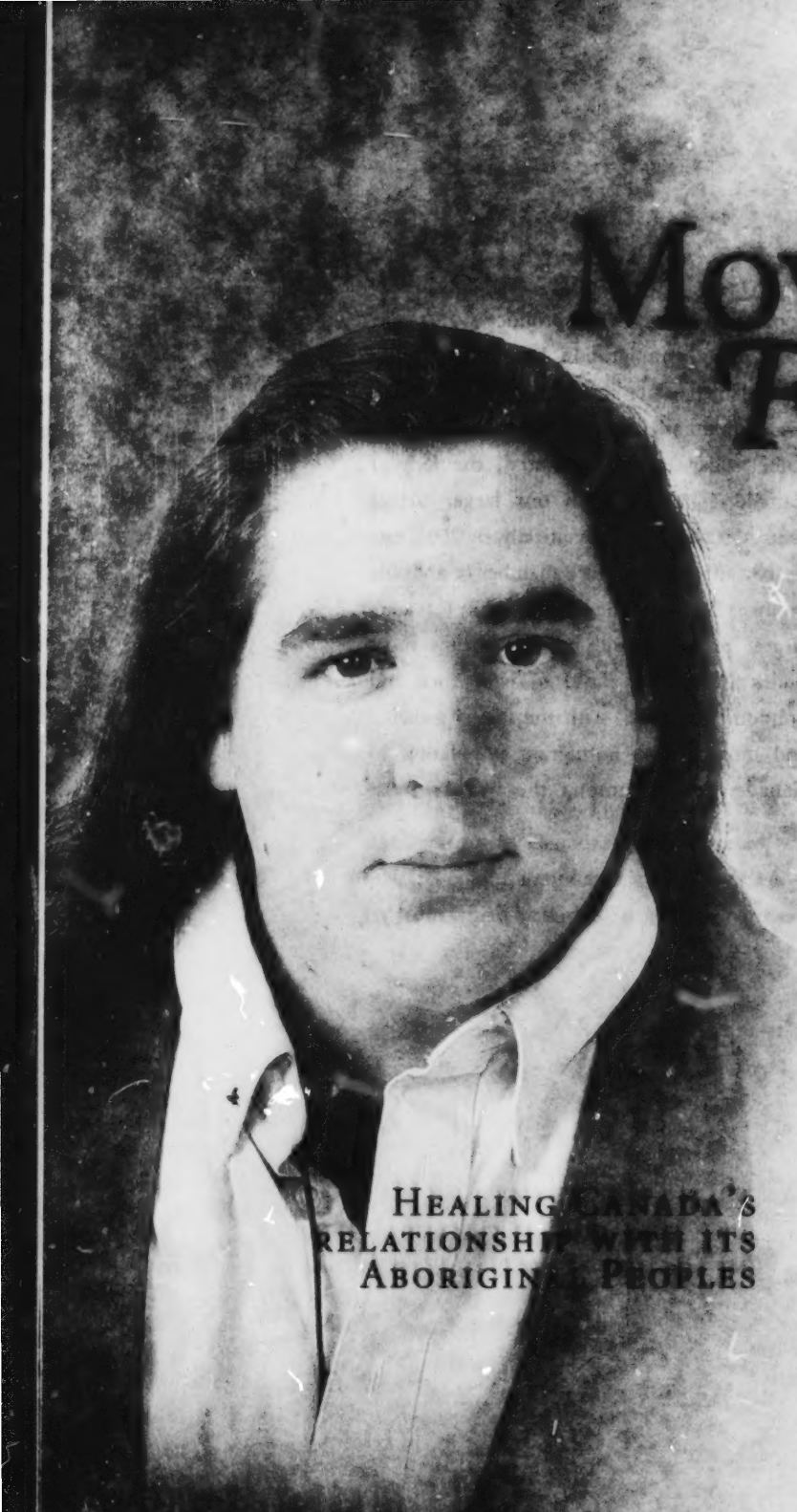

Moving Forward

Healing Canada's Relationship with its Aboriginal Peoples

Lessons learned through experience with bilingualism and multiculturalism have taught Canada that acceptance and understanding of differences between peoples make collective development possible. However, experience with diversity also shows that inequities must be acknowledged and addressed for a diverse people to move forward together. This is a slow and sometimes painful process, but it is essential if all Canadians are to enjoy the same sense of belonging and attachment to their country. It also serves to familiarize Canadians with the history they share and the obligations that their history confers. These obligations include honouring the proclamations and negotiated arrangements made with First Nations peoples.

Infringements of the human rights of Aboriginal peoples date back to Canada's earliest beginnings. Violations such as the residential school system occurred as recently as a few decades ago. The effects for many individuals and communities are plainly evident. Aboriginal Canadians suffer more poverty, poorer health, higher death and suicide rates and far greater unemployment than their fellow citizens do.

"The assistance and spiritual values of the Aboriginal peoples who welcomed the newcomers to this continent too often have been forgotten. The contributions made by all Aboriginal peoples to Canada's development, and the contributions that they continue to make to our society today, have not been properly acknowledged. The Government of Canda today, on behalf of all Canadians, acknowledges those contributions."

–The Honourable Jane Stewart, Minister of Indian Affairs and Northern Development, unveiling of *Gathering Strength: Canada's Aboriginal Action Plan, 1998*

In the modern era, attempts to address the needs of Canada's Aboriginal peoples began in 1973 when the Supreme Court of Canada first recognized land rights based on an Aboriginal group's traditional use and occupancy of land. In 1982, the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* recognized and affirmed the treaty rights of Aboriginal peoples to protect their cultures, customs, traditions and languages. In 1996, the Royal Commission on Aboriginal Peoples presented a comprehensive five-volume report to the Parliament of Canada identifying the legal, political, social, economic and cultural issues that need to be addressed to ensure the future survival of Canada's First Nations, Inuit and Métis peoples. Two years later the federal government responded with Gathering Strength: Canada's Aboriginal Action Plan to work in partnership with Canada's Aboriginal peoples to improve health, housing and public safety, strengthen economic development and assist with the implementation of self-government.

As with official languages and multiculturalism, Canada has learned that constitutional measures and legislation alone are not enough to assure equal opportunity in a diverse society. To contribute fully and achieve their full potential, all peoples must have a voice in society and a chance to shape the future direction of the country of which they are a part. This requires mechanisms to enable individuals and groups to speak out and be heard, and to participate in national debates. It also requires programs that help equip individuals, communities and organizations with the skills and tools they need to advance their interests.

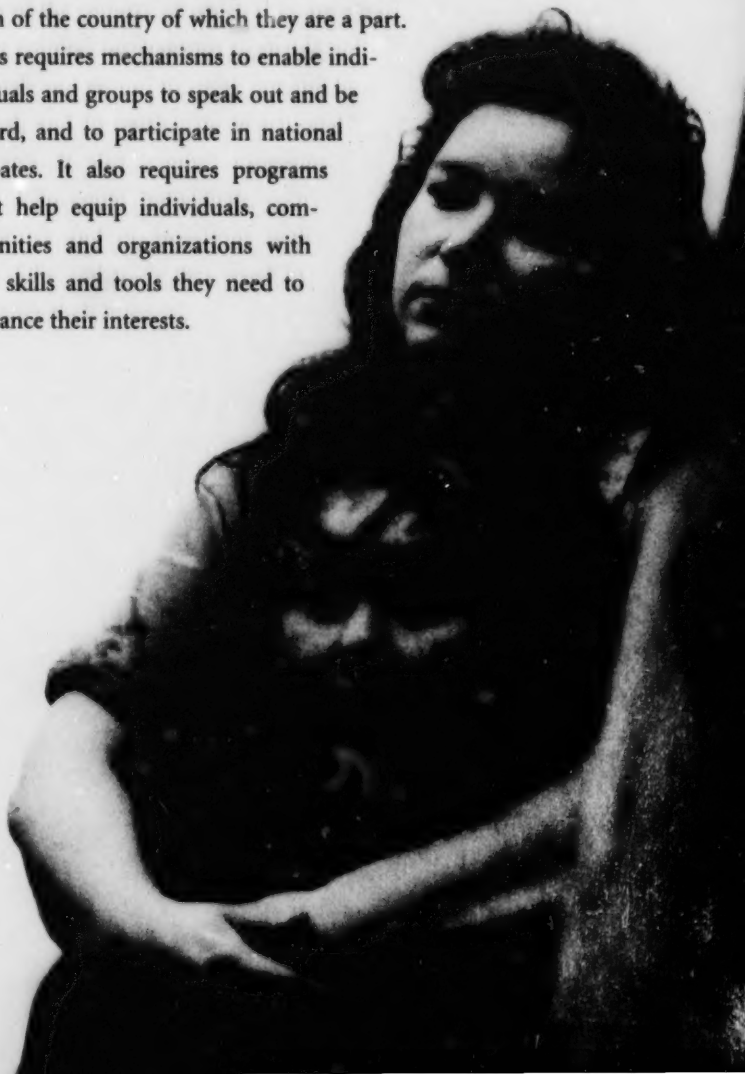

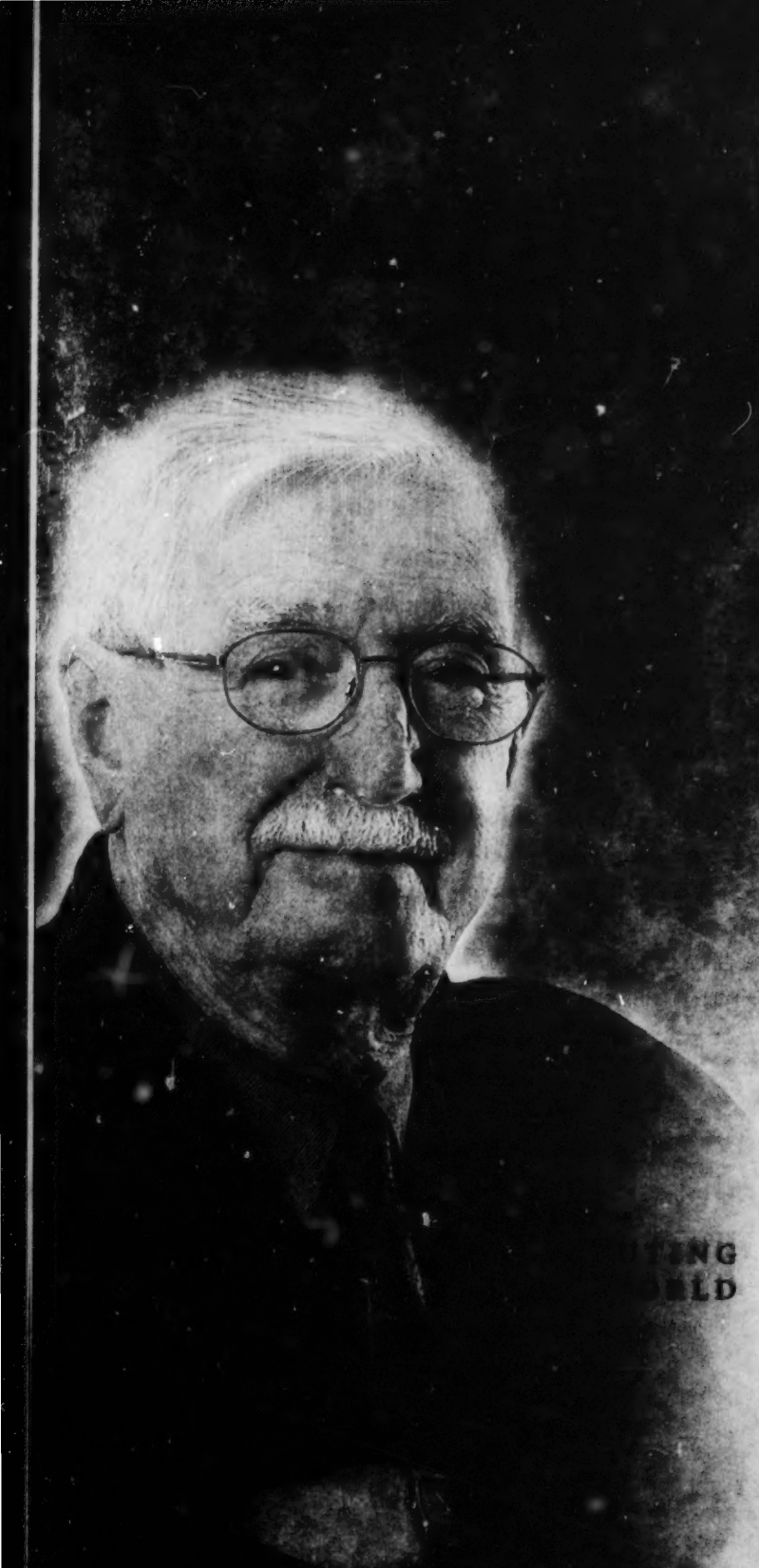

...ur
...RSITY

...has embraced diversity, or ... pluralism as some people ... to it, in both policy and ... It is viewed as one of Canada's ... important attributes, socially and economically. Canadians value diversity for ...ning cultural expression and making daily life more varied and interesting. Businesses and employers recognize that diversity in the workplace promotes innovation, stimulates teamwork and creativity and helps expand markets for goods and services. As the diversity of the population expands, new links are forged with the world at a time when Canadians recognize the increasing importance of having a credible voice in international affairs and in strengthening our advantage in the global economy.

Our advantage lies in having been a multicultural society from our earliest days. The foundation has already been laid for constructive co-existence among culturally and racially diverse communities. And the close links these communities enjoy with virtually every country on earth lead the Government of Canada to be enthusiastic about the economic potential of multiculturalism.

"The essence of inclusiveness is that we are part of a society in which language, colour, education, sex and money need not, should not divide us, but can make us more aware and sensitive to difference." –Her Excellency the Right Honourable Adrienne Clarkson, October 7, 1999

These same links – so critical for the development of Canadian trade, jobs and investment – can also be exploited to reinforce Canada's stature among the nations of the world. Experience with diversity has taught us to accept and respect diverse views. Canadians welcome debate and are willing to listen, discuss, negotiate and compromise for the common good. This has made us effective international mediators. We understand the virtues of accommodation and respect, and the importance of negotiation in peaceful conflict resolution. With so much violence in the world fuelled by racial, religious and ethnic intolerance, Canada is regularly asked by developing nations and newly emerging democracies to provide advice and assistance on conflict resolution, human rights, democratization and establishing the institutions that a civil society needs.

Many of the national achievements that Canadians are proudest of have involved our contributions to world peace and human security. These include the work of our peacekeepers and our role in ratifying the land mines treaty and establishing the International War Crimes Tribunal.

However, it is what millions of individual Canadians achieve every day that matters most. Canada stands as proof that it is possible for women and men of the world's many races, religions and cultures to live together. We admit our problems and work across our differences to find solutions. We show the world that different people can accept and respect one another, and work collaboratively to build one of the most open, resilient, creative and caring societies on earth.

s and
NITIES
HEAD

While our record in recognizing the rights of all our peoples is far from perfect, Canada has learned from its diversity. Accepting and to value the differences between has changed and continues to Canada, making our country a better However, as Canadians look to the it is clear that new pressures will make ing diversity and unity even more enging.

Canada has managed its increasing diversity and maintained unity by balancing rights and responsibilities in citizenship, and individual and collective rights in our Constitution. However, the global forces of change that affect all countries affect Canada too. The diversity of the Canadian populace is increasing faster than at any time in our history.

"Many things are possible if we put people first – recognizing that people are the engines of economic growth – and we are prepared to throw away the artificial barriers that currently divide social and economic policy and accept that they are interdependant." –The Honourable Hedy Fry, Secretary of State (Multiculturalism) (Status of Women), June 1999

Communications technologies—satellites, computers and the Internet—are fundamentally changing relationships, transactions and expectations in our economy and in our society. And with exports accounting for more than 40% of our GDP, Canada is affected by the evolution towards "one market, one world" as increased international trade makes the globe smaller and its peoples more interconnected and interdependent.

The ethnocultural diversity of Canada's population is a major advantage when access to global markets is more important than ever to our economic prosperity. Protecting this advantage means that steps to eradicate racism are essential. Beyond the inequity, suffering and social disruption that intolerance and racism causes, Canada cannot afford to have any of its citizens marginalized. As a knowledge-based economy in an increasingly competitive global marketplace, every mind matters. All Canadians must have the opportunity to develop and contribute to their full potential.

As a consequence, the Government of Canada is working with provincial and territorial governments, the private and voluntary sectors and individual Canadians to help strengthen our institutions, build safer and more supportive communities and reinforce shared values. For example, the Government of Canada is working to make the federal public service more representative of the diverse population it serves.

"We have established a distinct Canadian Way, a distinct Canadian model: Accommodation of cultures. Recognition of diversity. A partnership between citizens and state. A balance that promotes individual freedom and economic prosperity while at the same time sharing risks and benefits." –the Right Honourable Jean Chretien, Prime Minister of Canada, June 2000

It is enhancing its multiculturalism programming, expanding its anti-racism activities and strengthening its support for other minority groups such as persons with disabilities to help more individual Canadians overcome barriers to their full participation in society.

The Government is also working to increase access to all forms of Canadian cultural expression in all media. A major effort is under way to digitize the holdings of Canada's cultural institutions and link them to form a virtual museum of Canada. These and many other efforts will help ensure that, as the world becomes smaller and our connections with other countries deepen, we can use new technologies to strengthen our society - to find and connect with one another, share our stories and perspectives, and work together for the common good while maintaining a strong sense of place and of pride in being Canadian.

In these and many other ways we can ensure that change works to Canada's advantage—that our diversity remains a source of strength and creativity, and that it continues to play a pivotal role in making Canada a modern, forward-looking country.

Patrimoine canadien
Multiculturalisme

Canadian Heritage
Multiculturalism

DIVERSITÉ CANADIENNE

RESPECTER *nos* DIFFÉRENCES

Canada

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

VISITEZ NOTRE SITE WEB AU
www.multiculturalisme.pch.gc.ca

OU COMMUNIQUEZ AVEC NOUS À L'ADRESSE SUIVANTE :

Patrimoine canadien
25, rue Eddy
Hull (Québec) K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

BUREAUX RÉGIONAUX :

BUREAU RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE
1045, rue Main
Unité 106, 3e étage
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066
Télécopieur : (506) 851-7079

BUREAU RÉGIONAL DU QUÉBEC
200, boul. René-Lévesque Ouest
Tour ouest, 6e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332
Télécopieur : (514) 283-7727

BUREAU RÉGIONAL DE L'ONTARIO
4900, rue Yonge
Étage P
North York (Ontario)
M2N 6A4
Tél. : (416) 973-5400
Télécopieur : (416) 954-2909

BUREAU RÉGIONAL DES PRAIRIES ET DU NORD
C.P. 2160
275, avenue Portage, 2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601
Télécopieur : (204) 984-6996

BUREAU RÉGIONAL DE L'OUEST
300, rue West Georgia
Bureau 400
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176
Télécopieur : (604) 666-3508

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2000
N° de catalogue : CH44-9/2000
ISBN 0-662-65115-4

TABLE *des* MATIÈRES

INTRODUCTION 2

LA PHILOSOPHIE DU CANADA 5

MULTICULTURALISME 7

ALLER DE L'AVANT 10

VALORISER NOTRE DIVERSITÉ 12

RELEVER LES DÉFIS ET SAISIR LES POSSIBILITÉS QUI S'OFFRENT À NOUS 15

INTRODUCTION

RESPECTER *nos* DIFFÉRENCES

L'expérience de la diversité que le Canada a acquise au fil des ans le distingue de la plupart des autres pays. Formée de 30 millions d'habitants, sa population est l'une des plus diversifiée au monde, que ce soit au plan culturel, ethnique ou linguistique. Environ 200 000 immigrants par année, en provenance des quatre coins de la planète, choisissent de s'établir au Canada en raison de sa qualité de vie, de son ouverture, de son caractère paisible et humain et de sa réputation de société qui accueille les nouveaux venus et qui valorise la diversité.

La diversité est une caractéristique fondamentale du Canada depuis ses origines. À l'époque du peuplement européen, on comptait au-delà de 56 nations autochtones parlant plus de 30 langues. Lorsque les Français, suivis des Anglais, ont colonisé le Canada, des traités reconnaissant les nations autochtones ont été signés. La dualité linguistique a été reconnue officiellement dans la loi fondamentale du pays dès le début de la fédération canadienne. À une époque où il était courant d'établir la souveraineté par la guerre et la domination culturelle, les Canadiens et les Canadiennes croyaient à l'adaptation et au respect mutuel, ce qui a permis au Canada, à quelques exceptions près, de s'épanouir dans la paix et de préserver les bases de sa diversité.

« Le Canada est depuis devenu une société postnationale, une société multiculturelle. On y retrouve des gens de partout dans le monde. Les Canadiens savent que leurs deux langues internationales et leur diversité sont des avantages concurrentiels et sont source de créativité et d'innovation. Les Canadiens sont, historiquement et par nécessité, ouverts sur le monde. »

–le très honorable Jean Chrétien,
Premier ministre du Canada, juin 2000

Cela ne signifie pas pour autant que les différences ne suscitent aucune tension au Canada. Cependant, lorsque des différents surgissent, les Canadiens et les Canadiennes essaient de s'adapter et continuent d'entretenir des rapports entre eux en dépit de leurs divergences d'opinion. Avec l'expérience, nous avons appris que nos différences ne sont pas source de division. Cela encourage les citoyens et les citoyennes appelés à relever des défis communs à aller de l'avant et à revendiquer leur droit de participer pleinement à la société canadienne. Peu à peu, le concept de diversité du Canada s'élargit. La diversité va au-delà de la langue, de l'appartenance ethnique, de la race et de la religion pour englober des caractéristiques générales telles que le sexe, l'orientation sexuelle, les capacités physiques et intellectuelles et l'âge. Les démarches qui ont permis aux Canadiens et aux Canadiennes de grandir dans une société bilingue et multiculturelle aident maintenant à éliminer d'autres obstacles qui empêchent les individus de s'épanouir pleinement.

Un vaste cadre de lois et de politiques appuie les démarches du Canada en faveur de la diversité. Au niveau fédéral, nous retrouvons la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, la *Loi sur les langues officielles*, la *Loi sur l'équité salariale* et la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Les provinces et les territoires disposent également de lois, de commissions des droits de la personne et de programmes de promotion de la diversité. Enfin, le Canada confirme son engagement à l'égard de la diversité à titre de signataire de conventions internationales telles que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

Cependant, garantir l'égalité des chances dans une société diversifiée requiert plus que

« Je souhaite que sur cette lancée, notre pays accède également à la maturité politique. Qu'il devienne en plénitude ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être dans le coeur et dans l'esprit des Canadiens: un Canada de la rencontre des ethnies où, par un choix délibéré, des hommes et des femmes d'ascendance amérindienne, française et britannique s'unissent à leurs compatriotes d'origines et de traditions culturelles les plus diverses pour partager un même pays dans la paix, la justice et le respect de leurs différences. »

–le très honorable Pierre Elliott Trudeau,
Premier ministre du Canada, le 17 avril 1982

des mesures constitutionnelles et législatives. Tous les ordres de gouvernement au Canada offrent des programmes qui mobilisent les communautés pour stimuler le dialogue et aider les citoyens et les citoyennes à surmonter les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la société.

L'avenir du Canada dépend de sa capacité de rassembler des gens très différents — et ayant parfois des différends — et d'édifier une société de paix, où l'identité et le patrimoine culturels de chacun ne devraient pas être compromis. La philosophie du Canada en matière de diversité repose sur la conviction que l'acceptation et le respect des individus servent les intérêts de la collectivité et favorisent l'émergence d'une société plus souple, plus harmonieuse et plus innovatrice. Cette foi en la valorisation de la diversité reconnaît que le respect des différences culturelles est inhérent au sentiment d'estime et d'identité personnelles, et qu'une société qui accueille tous les individus également est une société qui favorise l'épanouissement, la participation ainsi que l'attachement et l'appartenance au pays.

La philosophie du Canada

Depuis longtemps, la dualité linguistique constitue un défi pour le Canada et met à l'épreuve sa capacité de créer un équilibre entre unité et diversité. Nous vivons dans un pays officiellement bilingue. Le bilinguisme est au cœur même de notre philosophie de la diversité. C'est une caractéristique typique de la société canadienne qui remonte à la création de notre constitution.

Lors de la Confédération de 1867, les Anglais et les Français ont obtenu la reconnaissance constitutionnelle et officielle, et une vaste gamme de pouvoirs a été conférée aux provinces membres. Dans la province de Québec, les Canadiens et les Canadiennes francophones représentaient la grande majorité et ont pu exploiter ces pouvoirs pour protéger et faire rayonner leur culture. Ailleurs au Canada, la langue française est graduellement devenue menacée par l'afflux d'immigrants qui étaient soit d'origine anglaise, soit encouragés à parler anglais.

Ce n'est pas avant l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* de 1969 que des efforts concertés ont été déployés pour rétablir l'équilibre et s'attaquer aux violations des droits des minorités de langue officielle. Cette *Loi* oblige le gouvernement du Canada à accorder un statut, des droits et des privilèges égaux aux deux langues dans toutes les institutions fédérales et exige que ces institutions servent les Canadiens et les

« C'est une force, et non une faiblesse, que nous soyons une expérience toujours incomplète basée sur une fondation triangulaire autochtone, francophone et anglophone. Il ne faut pas tomber dans le piège de croire que tout est nouveau et simple dans un monde nouveau et simple. Nous continuons de poursuivre aujourd'hui le projet politique commencé il y a 450 ans, quand les premiers Français ont rencontré les premières nations. C'est une expérience de longue date, certes, c'est complexe et, globalement, c'est en grande partie réussi. À travers vents et marées, nous avons poursuivi la création d'une civilisation canadienne. » –Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, 7 octobre 1999

Canadiennes dans la langue officielle de leur choix. Par la suite, la *Charte canadienne des droits et libertés*, adoptée en 1982, donnait aux parents canadiens de la minorité linguistique anglophone ou francophone de leur province le droit constitutionnel de faire instruire leurs enfants dans leur langue lorsque le nombre le justifiait.

Outre les mesures législatives et constitutionnelles, le gouvernement du Canada, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des groupes communautaires, des associations professionnelles et des organismes bénévoles, encourage l'offre de services dans les deux langues officielles. Cet appui prend notamment la forme de programmes visant à rendre plus accessible l'enseignement public de haute qualité dans la langue officielle minoritaire et à offrir à tous les élèves du Canada la chance d'apprendre leur langue seconde officielle à l'école. En partie grâce à ces programmes, un total de cinq millions de Canadiens et de Canadiennes maîtrisent maintenant le français et l'anglais.

MULTICULTURALISME

À la fin du XIX[e] siècle et pendant la première moitié du XX[e] siècle, le Canada a suivi une politique d'immigration qui avait pour principal objectif de constituer une réserve de travailleurs, d'abord pour la colonisation et l'agriculture et ensuite pour le soutien de l'industrialisation.

Au cours de la majeure partie de cette période, les gouvernements canadiens ont graduellement reflété la volonté croissante de la société d'accepter les différences au sein de la population — particulièrement la légitimité des droits des minorités de conserver leur culture et leurs traditions. Parallèlement, toutefois, il y avait des lois régressives qui, entre autres, ont dépouillé certains Canadiens et Canadiennes de leurs droits de citoyenneté, comme ceux de descendance japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans ce genre de situation, les gouvernements canadiens n'ont pas assuré la pleine participation de certaines minorités de la société ni la légitimité de multiples identités.

Après la Seconde Guerre mondiale, la population canadienne et ses gouvernements ont commencé à s'apercevoir que la discrimination continue au pays allait à l'encontre de tous les efforts et les sacrifices accomplis pour supprimer un régime raciste à l'étranger. À partir de 1950, à l'issue du rapport de la Commission Massey-Lévesque, la diversité ethnoculturelle a

GRANDIR

« La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste à favoriser la reconnaisance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, et promouvoir l'expression et les manifestations progressives de ces cultures dans la société canadienne. » – Extrait de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, juillet 1988

progressivement fini par être considérée comme faisant partie intégrante d'une identité canadienne distincte.

La *Déclaration des droits* en 1960 a interdit aux organismes fédéraux de faire de la discrimination quant à la race, à l'origine nationale, à la couleur, à la religion ou au sexe. Les modifications apportées à la *Loi sur l'immigration* du Canada en 1962 stipulaient précisément que « toute personne convenablement qualifiée, d'où qu'elle vienne, pourrait être considérée à des fins d'immigration au Canada indépendamment de sa race, de sa couleur, de son origine nationale ou de son pays d'origine ». Par conséquent, les politiques d'immigration du Canada ont de moins en moins été axées sur l'Europe, et les différents pays d'origine des immigrants sont devenus les nations de l'Europe du Sud, de l'Asie et des Antilles. Pendant les années 1970 et 1980, la hausse importante du nombre d'immigrants admis au Canada à titre de réfugiés pour des raisons humanitaires a diversifié davantage les origines ethnoculturelles des nouveaux arrivants.

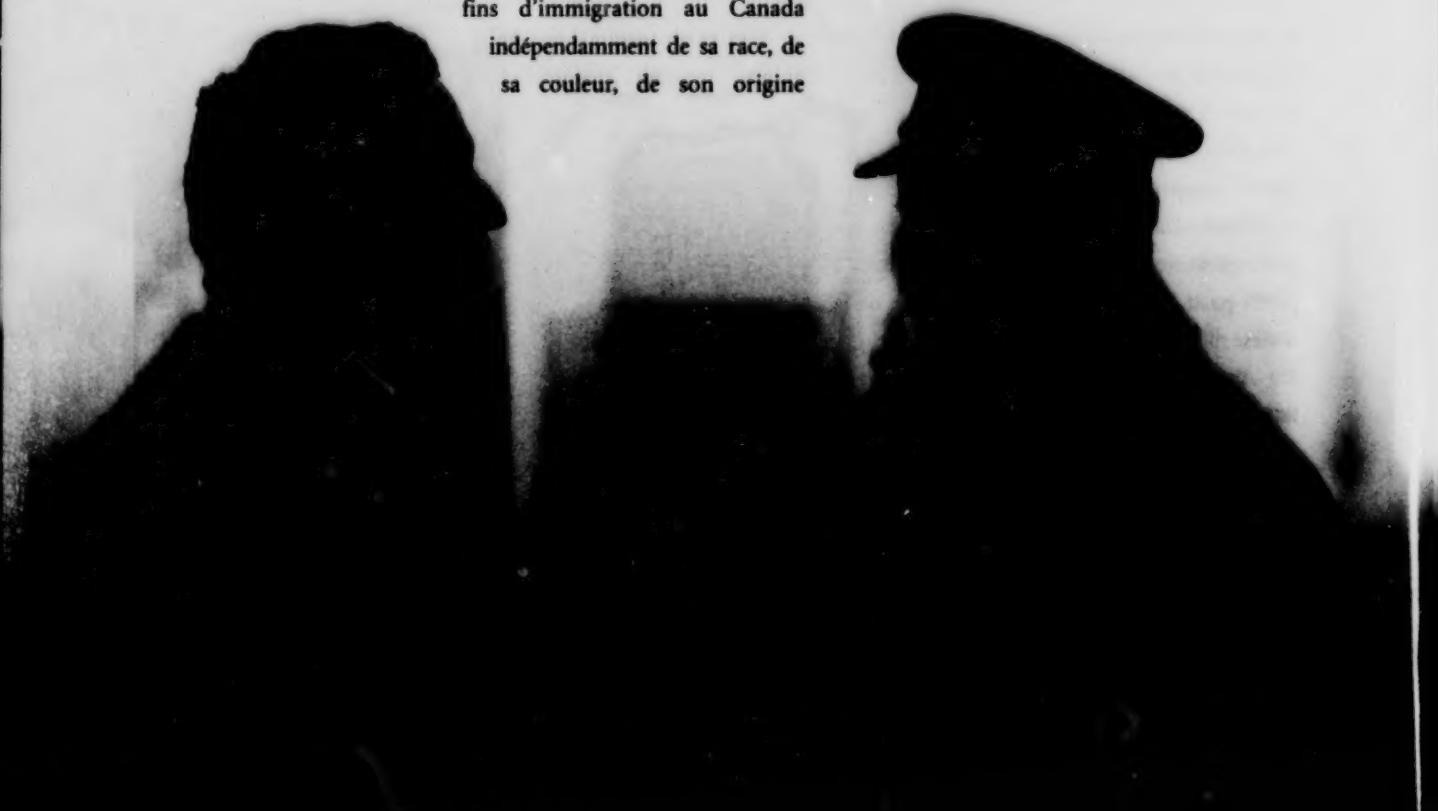

En 1971, le Canada est devenu le premier pays au monde à adopter une politique officielle de multiculturalisme, laquelle prévoyait des programmes et des services visant à appuyer les associations ethnoculturelles et à aider les gens à surmonter les obstacles les empêchant de participer pleinement à la société canadienne. En 1982, le caractère multiculturel du Canada a obtenu la reconnaissance constitutionnelle dans l'article 27 de la *Charte canadienne des droits et libertés* récemment adoptée. On y précisait que les tribunaux devaient interpréter la *Charte* conformément à « l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel du Canada ». En vertu de cet article de la *Charte*, le Canada est devenu un État multiculturel constitutionnel.

En 1950, lorsque la Commission historique Massey-Lévesque a associé la diversité culturelle à l'identité culturelle, 92 p. 100 de l'accroissement de la population du Canada émanait du taux de natalité. Aujourd'hui, l'immigration a dépassé le taux naturel de natalité et représente 53 p. 100 de la croissance démographique totale. Le Canada, souvent qualifié de « village planétaire dans un pays », voit sa composition se métamorphoser, surtout dans ses grands centres urbains. D'ici 2006, un Canadien sur six appartiendra à une minorité visible. Toronto, la plus grande ville de la plus grande province canadienne, sera la ville la plus cosmopolite du monde, devant New York et Londres. Vancouver, où la population d'immigrants augmente le plus rapidement, est la ville la plus diversifiée au Canada et sera parmi les plus intégrées du monde.

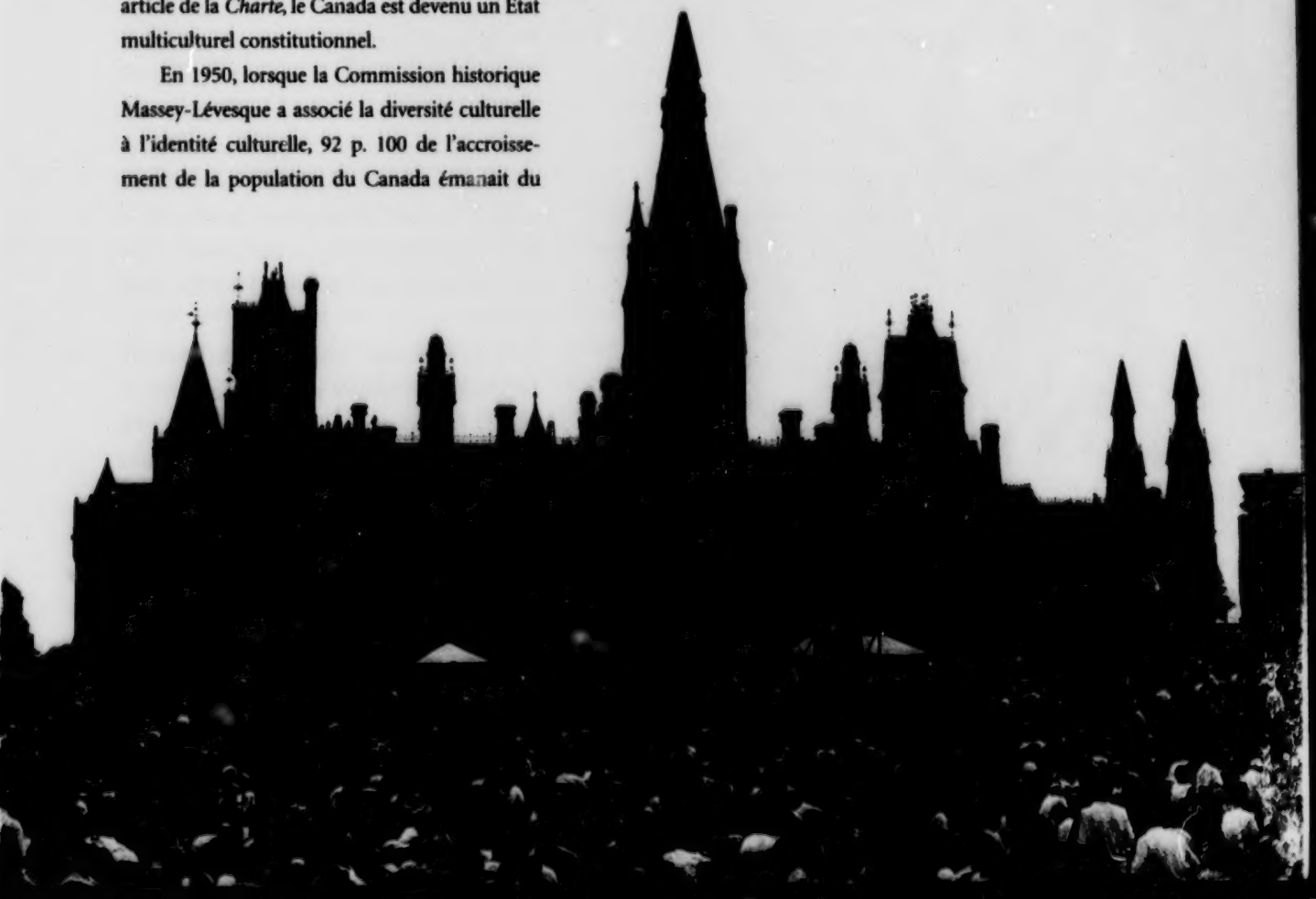

ALLER DE L'AVANT

L'expérience du bilinguisme et du multiculturalisme a appris au Canada que l'acceptation et la compréhension des différences entre les communautés permettent l'épanouissement de la collectivité. Cependant, l'expérience de la diversité démontre aussi que les inégalités doivent être reconnues et aplanies pour que les diverses communautés progressent ensemble. Ce processus est lent et parfois pénible, mais il est vital pour que tous les Canadiens et les Canadiennes éprouvent le même sentiment d'appartenance et d'attachement à leur pays. Il sert également à mieux faire connaître aux Canadiens et aux Canadiennes l'histoire qu'ils partagent et les obligations que cette histoire confère. Et parmi ces obligations, nous avons le devoir de respecter les proclamations et les accords négociés avec les peuples des Premières nations.

Les violations des droits des peuples autochtones remontent aussi loin qu'existe le Canada. Des violations se sont même produites il y a à peine quelques décennies, par exemple, dans le cas des pensionnats. Les conséquences sont vraiment évidentes pour nombre de personnes et de communautés. Les Canadiens et Canadiennes autochtones sont plus pauvres et en moins bonne santé, leurs taux de mortalité et de suicide sont plus élevés et le chômage y est beaucoup plus répandu que chez les autres citoyens canadiens.

« L'aide et les valeurs spirituelles des peuples autochtones, qui ont accueilli les nouveaux arrivants sur ce continent, ont trop souvent été oubliées. L'apport de tous les peuples autochtones au développement du Canada ainsi que les contributions qu'ils continuent d'apporter à notre société contemporaine n'ont pas été reconnus suffisamment. Au nom de tous les Canadiens, le gouvernement du Canada veut aujourd'hui rendre hommage à ces contributions. » –L'honorable Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, lancement de *Rassembler nos forces: Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones, 1998*

À l'ère moderne, les tentatives pour combler les besoins des peuples autochtones du Canada ont commencé en 1973, lorsque la Cour suprême du Canada a reconnu pour la première fois des droits territoriaux fondés sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres par un groupe autochtone. En 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* a reconnu et affirmé les droits des Autochtones issus des traités afin de protéger leurs cultures, leurs coutumes, leurs traditions et leurs langues. En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones a présenté au Parlement du Canada un rapport exhaustif en cinq volumes dans lequel étaient cernées les questions juridiques, politiques, sociales, économiques et culturelles qu'il fallait régler pour assurer la survie des Premières nations ainsi que des peuples inuits et métis du Canada. Deux ans plus tard, le gouvernement fédéral répliquait en publiant le document *Rassembler nos forces : Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones,* dans le but de collaborer avec les peuples autochtones du Canada pour améliorer la santé, les logements et la sécurité publique, renforcer le développement économique et aider à la mise en oeuvre de l'autonomie gouvernementale.

Comme pour les langues officielles et le multiculturalisme, le Canada a appris que les mesures législatives et constitutionnelles ne suffisent pas à assurer l'égalité des chances au sein d'une société diversifiée. Pour y participer pleinement et s'épanouir, toutes les communautés doivent pouvoir s'exprimer au sein de la société et avoir la chance de façonner l'avenir de leur pays. Pour ce faire, il faut des mécanismes qui permettent aux gens et aux groupes de prendre la parole, d'être entendus et de participer à des débats nationaux. Cela requiert également des programmes qui aident à doter les individus, les communautés et les organismes des compétences et des outils dont ils ont besoin pour promouvoir leurs intérêts.

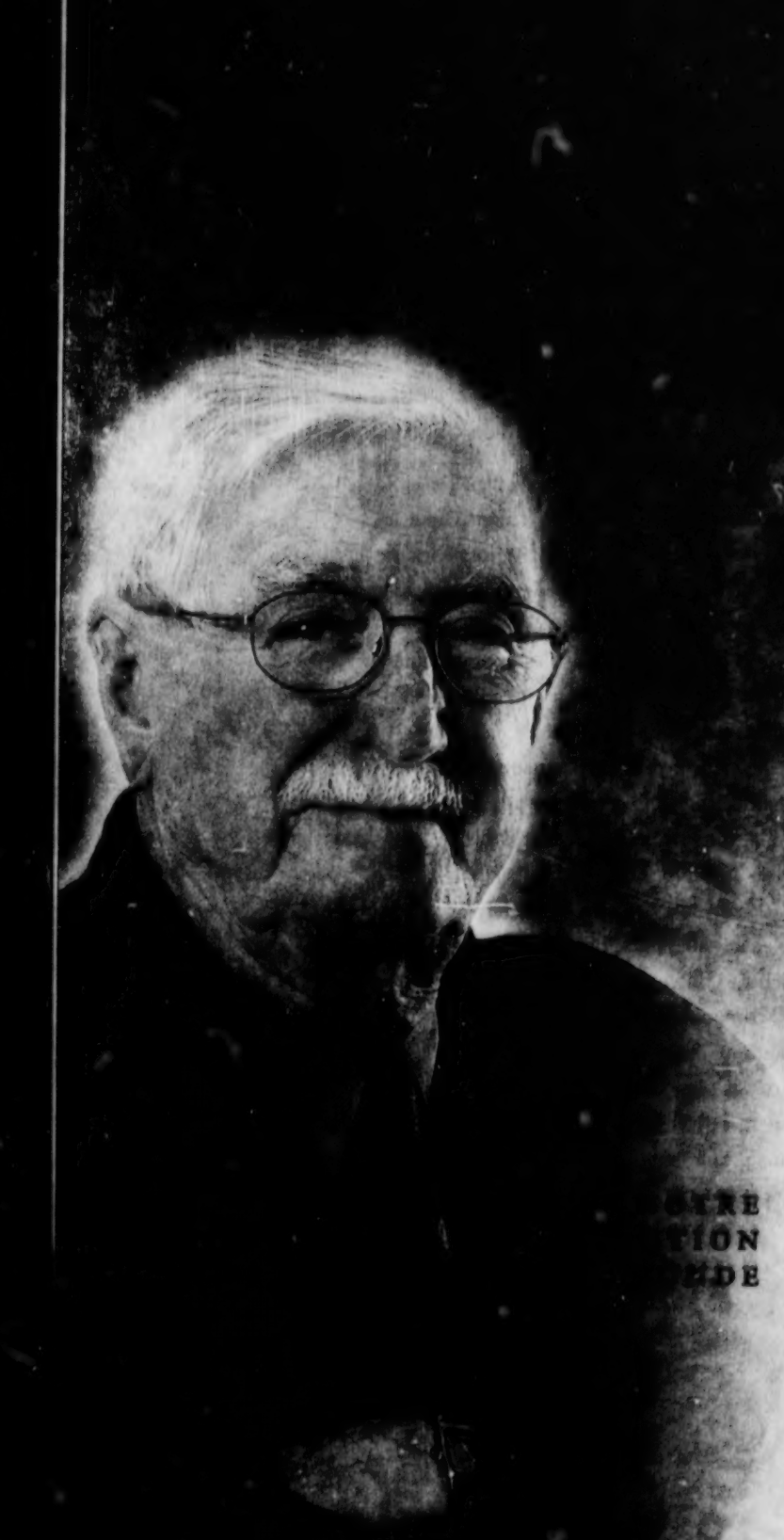

notre SITÉ

...nada a adopté une attitude ...orable à l'égard de la diversité, ou ...ulturalisme comme certains ..., tant au plan théorique que ... La diversité est considérée comme ... des plus grands attributs du Canada aux ... social et économique. Les Canadiens et les Canadiennes valorisent la diversité parce qu'elle enrichit l'expression culturelle et qu'elle rend la vie quotidienne plus variée et plus intéressante. Les entreprises et les employeurs reconnaissent que la diversité en milieu de travail favorise l'innovation, stimule le travail d'équipe et la créativité et aide à développer les marchés de biens et de services. Alors que la population se diversifie de plus en plus et que les Canadiens et les Canadiennes reconnaissent l'importance d'obtenir une certaine crédibilité dans les affaires internationales et d'affermir notre avantage dans l'économie mondiale, de nouveaux liens se forment avec le monde.

La diversité culturelle qui caractérise notre société depuis les origines de notre histoire constitue un atout. Cette expérience de la diversité a permis d'établir des relations constructives entre les diverses communautés culturelles et raciales du pays. Les liens que ces communautés entretiennent avec presque tous les pays du

« L'essence de l'inclusion est que nous faisons partie d'une société où la langue, la couleur, l'éducation, le sexe et la fortune ne devraient pas nous diviser mais plutôt nous rendre plus sensibles et conscients de la différence. » –Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, le 7 octobre 1999

monde sont synonymes de prospérité économique et ont contribué à susciter l'intérêt du gouvernement du Canada à l'égard du multiculturalisme.

Ces mêmes liens, qui ont des répercussions sur le succès commercial du Canada, la création d'emplois et les investissements, peuvent également servir à renforcer la position du Canada dans la communauté internationale. L'expérience de la diversité nous a appris à accepter et à respecter les divers points de vue. Les Canadiens et les Canadiennes sont très ouverts aux débats et prêts à écouter, à discuter, à négocier et à faire des compromis dans l'intérêt commun. Cela a fait de nous des médiateurs internationaux efficaces. Nous comprenons les vertus de l'adaptation et du respect, ainsi que l'importance des négociations pour résoudre pacifiquement des conflits. Alors que certaines régions du monde sont aux prises avec la violence engendrée par le racisme et les intolérances d'ordre religieux et ethnique, les pays en voie de développement et les nouvelles démocraties se tournent régulièrement vers le Canada pour obtenir aide et conseils en matière de résolution de conflits, de droits de la personne, de démocratisation et de création des institutions dont a besoin une société civile.

Un grand nombre des réalisations nationales dont les Canadiens sont les plus fiers concernent notre participation aux efforts de paix et la sécurité humaine dans le monde. Nous retrouvons parmi celles-ci le travail de nos casques bleus et notre rôle dans la ratification du traité des mines antipersonnel ainsi que la mise sur pied du Tribunal international pour la répression des crimes de guerre.

Cependant, ce qui importe le plus, c'est ce que font des millions de Canadiens et de Canadiennes chaque jour. Le Canada est la preuve qu'il est possible pour des hommes et des femmes de nombreuses races, religions et cultures du monde entier de vivre ensemble. Nous admettons nos problèmes et nous tirons profit de nos différences pour trouver des solutions. Nous montrons au monde entier que des personnes différentes peuvent s'accepter, se respecter, cohabiter dans un esprit de compréhension, de générosité et de bon voisinage, et qu'elles peuvent travailler ensemble pour bâtir l'une des sociétés les plus ouvertes, les plus souples, les plus innovatrices et les plus accueillantes au monde.

S DÉFIS
ISIR LES
ÉS QUI
TA NOUS

Même si sa feuille de route en matière de reconnaissance des droits de toutes ses communautés est loin d'être parfaite, le Canada a appris énormément de sa diversité. Le fait d'accepter et d'en arriver à apprécier les différences entre nos communautés a transformé et continue de transformer le Canada, en faisant de notre pays un meilleur endroit où vivre. Cependant, alors que les Canadiens et les Canadiennes envisagent l'avenir, il est évident que de nouvelles pressions rendront encore plus difficile la tâche d'équilibrer la diversité et l'unité.

Le Canada a géré sa diversité croissante et préservé l'unité en équilibrant les droits et les responsabilités en matière de citoyenneté, de droits de la personne et de droits collectifs dans notre Constitution. Toutefois, les forces mondiales du changement qui touchent tous les pays frappent aussi le Canada. La diversité de la population canadienne s'accentue plus vite que jamais dans l'histoire. Les techniques de communication — satellites, ordinateurs et Internet — bouleversent complètement les relations, les

« On peut accomplir beaucoup lorsqu'on met l'accent sur les individus, c'est-à-dire lorsqu'on admet que les personnes sont les moteurs de la croissance économique. Nous sommes déterminés à faire disparaître les frontières qui séparent les politiques sociales et les politiques économiques et à reconnaître que celles-ci sont interdépendantes. »

–L'honorable Hedy Fry, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), juin 1999

affaires et les attentes dans notre économie et notre société. Et comme les exportations représentent plus de 40 p. 100 de notre PIB, le Canada subit l'influence de l'évolution vers « un marché, un monde » alors que l'expansion du commerce international rend la planète plus petite et ses habitants plus interconnectés et interdépendants.

La diversité etchnoculturelle de la population canadienne est nettement avantageuse en cette époque où l'accès aux marchés mondiaux est plus important que jamais pour notre prospérité économique. Protéger cet atout signifie qu'il faut prendre des mesures pour supprimer le racisme. Au-delà de l'injustice, de la souffrance et des perturbations sociales qu'entraînent l'intolérance et le racisme, le Canada ne peut pas se permettre que ses citoyens et ses citoyennes soient marginalisés. L'économie étant fondée sur le savoir dans un marché mondial de plus en plus compétitif, toutes les idées comptent. Tous les Canadiens et les Canadiennes doivent avoir l'occasion de s'épanouir et de contribuer pleinement à la réussite du pays.

Par conséquent, le gouvernement du Canada travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les secteurs privé et bénévole et avec chaque Canadien et Canadienne pour aider à renforcer nos institutions, à créer des communautés plus sûres et plus accueillantes et à promouvoir les valeurs communes. Par exemple, le gouvernement du Canada veille à ce que la fonction publique fédérale représente

« Nous avons notre propre manière de faire les choses, notre propre modèle. Un accueil à toutes les cultures. La reconnaissance de la diversité. Un partenariat entre les citoyens et l'État. Un équilibre entre libertés individuelles et prospérité économique fondé sur le partage des risques et des bénéfices. » – le très honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, juin 2000

davantage la population diversifiée qu'elle sert. Il rehausse ses programmes multiculturels, étend ses activités de lutte contre le racisme et intensifie son appui aux autres groupes en situation minoritaire, comme les personnes handicapées, pour aider davantage de Canadiens et de Canadiennes à surmonter les obstacles à leur pleine participation à la société.

Le gouvernement vise également à accroître l'accès à toutes les formes d'expression culturelle canadienne dans tous les médias. Une vaste initiative est d'ailleurs en cours pour numériser les fonds documentaires des établissements culturels du Canada et les relier en formant un musée virtuel du Canada. Cette initiative et une foule d'autres du même genre permettront de nous assurer, alors que les frontières s'estompent et que nos relations avec les autres pays s'intensifient, que nous pouvons recourir aux nouvelles technologies pour renforcer notre société — nous trouver et nous rapprocher, partager nos histoires et nos perspectives et travailler ensemble pour l'intérêt commun, tout en préservant un sentiment d'appartenance et de fierté envers notre pays, le Canada.

Grâce à ces moyens, et à bien d'autres, nous pouvons être assurés que le changement avantage le Canada — que notre diversité demeure une force et une source de créativité, et qu'elle contribue à faire du Canada un pays moderne et tourné vers l'avenir.